

## COLLOQUE INTERNATIONAL

# LE GENRE DANS LES POLITIQUES LOCALES, COMPARAISONS EUROPEENNES

ARS EA 3149, UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

6-7 JUIN 2008 - UFR SEGALEN - BREST

### Appel à communication

Ce colloque s'inscrit dans la lignée des recherches « genre et politique » qui se sont intéressés à la législation<sup>1</sup> mise en oeuvre en France afin de lutter contre la sous-représentation des femmes en politique. Cet appel a pour particularité de poser le problème sous l'angle de la réception et de l'appropriation des dispositions légales et réglementaires par les acteurs/actrices politiques, associatifs, agents des collectivités. Un des objectifs est également de mesurer les conséquences directes ou indirectes sur les politiques locales de l'obligation de parité.

Une rencontre de dimension internationale en Bretagne à la date anniversaire de la loi du 6 juin 2000, s'est imposée pour diverses raisons. Des chercheuses en science politique sont venues des Etats-Unis<sup>2</sup>, du Canada<sup>3</sup> enquêter en France et en particulier en Bretagne suite à la mise en oeuvre des lois dites sur la parité qui ont eu un réel écho outre-atlantique en raison de leur originalité par rapport à nos voisins européens. Leurs observations statistiques les ont conduites en Bretagne car cette région leur apparaissait comme particulièrement exemplaire avec entre autre, dès 2002 30,8%<sup>4</sup> de femmes élues comme députées à l'Assemblée nationale alors que la moyenne nationale n'était que de 12,3%<sup>5</sup>. Cette visibilité ou invisibilité des femmes au niveau national, ne doit pas faire oublier que beaucoup de choses se joue en amont au niveau local où se constitue le vivier de celles qui apparaîtront par la suite sur la scène politique nationale.

C'est la raison pour laquelle cet appel à contribution se propose de privilégier les travaux à l'échelle des régions et des collectivités qui les composent en France et au niveau de l'Europe afin de pouvoir comparer différents modèles explicatifs de la présence/absence des femmes sur la scène politique dans leur dimension historique, sociologique et territoriale.

Dans la suite logique, il convient de dépasser la question de la représentation des femmes. Et ce colloque s'intéresse donc aux effets ou non de la parité sur la prise en compte du genre dans les politiques des collectivités locales. Ces lois ont-elles conduit à infléchir le contenu

---

<sup>1</sup> Les textes des lois dites sur la parité : la loi constitutionnelle n 99-569 du 8 juillet 1999 relative à l'égalité entre les femmes et les hommes avec son exposé des motifs ; la loi n°2000-493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives (JO du 7 juin 2000), et la loi n° 2007-128 du 31 janvier 2007 (JO du 1<sup>er</sup> février 2007) tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

<sup>2</sup> Katherine A.R. Opello, Ph.D., Assistant Professor, Department of History, Philosophy & Political Science, Kingsborough Community College, The City University of New York

<sup>3</sup> Chantal Maillé, Associate Professor, Concordia University, Québec, Canada

<sup>4</sup> Elles n'étaient que 15,4% femmes élues députées en Bretagne en 1997 (source Ministère de l'Intérieur)

<sup>5</sup> En 2007, la moyenne nationale est passée à 18,5%, et la Bretagne a confié 8 de ces 26 sièges à des femmes.

des politiques (au sens de *policy*), en raison de la présence des femmes dans les instances ? À ce niveau également la comparaison entre villes ou diverses collectivités européennes est éclairante ne serait-ce qu'à travers la mesure des écarts et des avancées.

Il apparaît particulièrement opportun de poser ces questions à l'issue de l'échéance électorale des municipales de mars 2008, ces journées devant permettre divers échanges entre universitaires, agents des collectivités, acteurs associatifs et élus afin de mesurer le progrès ou non de la prise en compte de la dimension du genre sur la scène politique locale.

## **Les axes thématiques**

### **1- Les femmes élues au niveau local**

Depuis la loi du 6 juin 2000, dite loi sur la parité, la proportion des femmes dans les instances politiques locales s'est accrue en France. Les conseils municipaux sont paritaires dans les communes de 3500 habitants et plus, et la loi a eu un effet d'entraînement non négligeable sur les communes de moins de 3500 habitants. En 2007, un constat s'impose cependant : elles restent très minoritaires dans les exécutifs, les mandats à responsabilité.

À l'issue des élections municipales de 2008, il conviendra de refaire les comptes des femmes maires et adjointes, de mesurer également leur place dans les structures intercommunales, ceci d'autant plus que la loi du 31 janvier 2007 impose la parité dans les exécutifs municipaux. L'entrée des femmes s'est-elle faite de la même façon ? Est-ce que le taux de renouvellement des élus varie selon leur sexe ?

Les contributions mettant en évidence les évolutions de la représentativité des femmes dans les instances politiques locales en France depuis 2001, tant au niveau qualitatif (mandat, charge exécutive, délégation supra-communale) que quantitatif, et réactualisé en 2008 seront particulièrement bienvenues.

Les travaux sur la représentativité des femmes dans les instances locales des autres pays européens en particulier au regard des questions de leur renouvellement, de leur niveau de responsabilité permettront de mettre en perspective les résultats afin de mesurer s'il y a des freins communs dans des contextes différents. Il conviendra de poser le problème de l'efficacité et des limites des mesures incitatives.

### **2- Une politique de genre dans les collectivités**

Au-delà de la question de la représentation physique des femmes dans les instances locales se pose de plus en plus celle de la prise en compte de la question de l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau des orientations et des actions politiques elles-mêmes.

L'accroissement de la représentation des femmes permet-elle des avancées ? Qu'en est-il de la prise en compte de la dimension du genre dans les politiques urbaines, culturelles, sociales, économiques, ou de gestion administrative des différentes collectivités ? Où en sont nos voisins européens, les directives européennes y ont-elles été plus rapidement appliquées et mises en œuvre ? Pour quels résultats ?

De plus en plus de collectivités locales ont une politique prenant en compte la dimension du genre, même si en France c'est encore un phénomène émergent, il est important de les connaître et de les analyser. À ce niveau également, avoir connaissance de ce qui est pratiqué par d'autres villes ou collectivités en Europe permet de prendre la mesure des écarts et des avancées. Quelles sont les principales politiques à visée égalitaire entre les hommes et les femmes réalisées dans les différents secteurs de l'intervention des politiques locales ? Les contributions peuvent porter sur l'évaluation des collectivités qui ont adhéré à la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Qu'en est-il de

l'affichage d'une politique d'égalité et de sa réalisation concrète ? Là encore, la ville de Rennes capitale régionale en Bretagne a été particulièrement à la pointe et novatrice.

### **3- Les facteurs explicatifs qui favorisent une dynamique égalitaire**

Que ce soit sur l'aspect de la représentativité des femmes ou celui des politiques de genre initiées, il est possible de s'accorder sur le fait que le principe, l'énoncé, l'affichage voire la loi ne font pas tout. Même avec un cadre plus favorable, plus incitatif, les freins à l'égalité entre les hommes et les femmes persistent. Déjà bon nombre de travaux ont su faire l'inventaire des faits. Diverses théories explicatives sont régulièrement mobilisées pour l'expliquer : domination, assignation des rôles sociaux de sexe...

Plutôt que d'analyser les freins, focalisons le regard sur les expériences favorables à l'égalité pour en isoler les facteurs explicatifs et pertinents. Ces cas ou ces situations mettent à mal les théories qui expliquent l'immobilisme. Quel est le rôle joué par les élu-e-s, les associations, les mesures incitatives, la dynamique d'une émulation européenne et internationale ? Quels sont les ressorts historiques, sociaux, pratiques, culturels ou les éléments contextuels à prendre en compte qui fondent les changements et les évolutions ? Est-il possible de parvenir à une modélisation ?

#### **Organisation scientifique et déroulement**

Clôture de réception des propositions le 15 avril 2008

à envoyer à [Nicole.Roux@univ-brest.fr](mailto:Nicole.Roux@univ-brest.fr)

Décisions du comité scientifique 22 avril 2008

Diffusion du programme le 5 mai 2008.

#### **Composition du Comité d'organisation :**

Nicole Roux, Maître de conférences en sociologie, ARS EA 3149, Université de Bretagne Occidentale (organisation)

Marie-Laure Déroff, IGE sociologie, ARS EA 3149, Université de Bretagne Occidentale

#### **Composition du Comité scientifique :**

Carmen Ascanio Sanchez, Profesora de sociologia, Universidad de la Laguna, Espagne  
Monique Bigoteau, Ingénieure de recherche, géographie, CESTAN – UMR 6590 ESO, Université de Nantes

Sylvette Denèfle, Professeure de sociologie, Université de Tours, Directrice MSH « Villes et Territoires », UMS CNRS Université François Rabelais Tours

Arlette Gautier, Professeure de sociologie, ARS EA 3149, Université de Bretagne Occidentale

Chantal Maillé, Associate Professor, Concordia University, Québec, Canada

Katherine A.R. Opello, Ph.D., Assistant Professor, Department of History, Philosophy & Political Science, Kingsborough Community College, The City University of New York

Simone Pennec, Directrice, ARS EA 3149, Université de Bretagne Occidentale, Maître de conférences en sociologie

Nicole Roux, ARS EA 3149, Université de Bretagne Occidentale, Maître de conférences en sociologie

Réjane Sénac-Slawinski, Chargée de recherche au CNRS, politologue, Centre Maurice Halbwachs (CNRS -EHESS - ENS) - UMR 8097, Equipe de Recherche sur les Inégalités Sociales

### **Bibliographie indicative des membres**

- ASCANIO SÁNCHEZ C., “Democracia paritaria o sobre la participación política de las mujeres. El caso de las Islas Canarias (España)” En *Mujeres en el mundo* (Delgado y González, coord.), Universidad de Carabobo (Venezuela) 2007. ISBN: 978-980-12-2918-6
- ASCANIO SÁNCHEZ C “Enfoques de género y sistemas de invisibilidad: la mujer en el medio rural grancañario”. En López Estébanez, Nieves: *Mujeres, medioambiente y desarrollo rural*. XIV Jornadas de Investigación Interdisciplinarias, Universidad Autónoma de Madrid. 2004. ISBN 84-7477-895-6, pp. 199-210.
- ASCANIO SÁNCHEZ C., *Mujeres, medio ambiente y desarrollo rural* / Emilia Martínez Garrido (ed. lit.), Nieves López Estébanez (ed. lit.), Ester Sáez Pombo (ed. lit.), 2004, ISBN 84-7477-895-6, p 199-210.
- DAUPHIN S., SENAC-SLAWINSKI R. (coord.), 2008, *Les cahiers du genre*, n°44, « Gender mainstreaming : de l'égalité des sexes à la diversité ? ».
- DENEFFLE S. (dir.), 2004, *Femmes et villes*, Tours, Presses de l'Université François Rabelais
- GAUTIER A., 2007, « Genre, travail et solidarités dans l'ex-zone hénéquénara du Yucatan », *Autrepart. Revue de sciences sociales au Sud*. 43 : 73-88. Numéro spécial « prospérité des marchés, désarroi des travailleurs ? »
- GAUTIER A., 2005, “Legal regulation of marital relations: historical and comparative approach”, *International Journal of Law, Policy and the Family*, 19, 47-72, mars.
- GAUTIER A., 2007, « L'information sur les méthodes contraceptives dix ans après le programme d'action du Caire », dans ADJAMAGBO A., MSELLATI P. et VIMARD P. *Santé de la reproduction et fécondité dans les pays du Sud. Nouveaux contextes et nouveaux comportements*, Bruxelles, Academia, Bruylant : 39-72.
- GAUTIER A., 2007, « Les violences contre les femmes », dans VALLUY Jérôme et FREEDMAN Jane, *Persécutions contre les femmes. Savoirs, mobilisations, protections*, Paris, éditions du croquant (collection Terra) : 17-27.
- MAILLE C., 2002, *Cherchez la femme Trente ans de débats constitutionnels au Québec*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 206 pages.
- OPELLO K. A. R., 2006, *Gender Quotas, Parity Reforms, and Political Parties in France*, Lexington Books.
- PENNEC S., 2004, « Les vieilles femmes dans la ville » dans S. Denèfle (dir.), *Femmes et villes*, Presses de l'Université François Rabelais.
- PENNEC Simone, 2006, « Les âges de la ville entre anonymat et proximité », in *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 100.
- ROUX N. (coord.), 2004, *Rien sans elles, de la parité en politique*, Nantes, Éd. L'Atalante, collection Comme un accordéon.
- ROUX N., BIGOTEAU M., 2004, « Femmes élues, leurs responsabilités dans la gestion des villes », Actes du colloque *Femmes et villes, mars 2002*, Tours, Presses de l'Université François Rabelais, pp.325-337.
- SENAC-SLAWINSKI R., DAUPHIN S. (coord.), 2006, « Genre et action publique en Europe », *Politique européenne*, n°20.
- SENAC-SLAWINSKI R., 2007, *L'ordre sexué – La perception des inégalités femmes-hommes*, Paris, PUF, Collection « Le lien social »
- SENAC-SLAWINSKI R., 2008, *La parité*, Paris, PUF, Collection « Que sais-je ? », n°3795